



Prise de contrôle de mon compte bancaire en psychiatrie

Par Nostradamus42

Bonjour,

L'été dernier mes parents ont pris le contrôle de mon compte en banque en commandant ma carte SIM qui était encore au nom de ma mère, bien que le forfait soit à ma charge.

Il m'en ont bloqué l'accès durant mes 3 mois d'internement en psychiatrie sans mon consentement, fugues incluses.

Je ne faisais pourtant pas l'objet d'aucune mesure de tutelle ou de curatelle.

Ils ont également réalisé 2 virements contre mon consentement pour payer 2 factures que j'aurai voulu contester, pour un total de 2100 ?.

En outre pour retirer de l'argent durant mes fugues j'ai dû acheter des cryptomonnaies puis les retirer en cash, moyennant commissions et taux de conversions importants.

J'aurai donc voulu savoir si ces actes réalisés par mes parents violaient ou non la loi, et lesquelles.

Merci de m'avoir lu,

Cordialement,

Par Isadore

Bonjour,

Vous êtes bien majeur ?

Si oui, vos parents n'ont pas de droit de regard sur la gestion de votre argent.

La première chose à faire est de régler cette histoire de téléphone (quitte à changer de numéro), prenez un abonnement à vous et cessez de payer un abonnement au nom de votre mère. Ensuite allez à la banque, et faites changer vos coordonnées. Si vos parents ont procuration sur vos comptes, vous pouvez la résilier.

S'ils vous ont pris vos moyens de paiement (carte bancaire...), c'est un délit. Sinon, il n'y a pas de vol au sens pénal, mais les sommes prélevées sans votre consentement peuvent faire l'objet d'une réclamation au civil.

Par Nostradamus42

Bonjour,

Merci pour votre réponse,

Je suis bien majeur.

Mon abonnement téléphonique est à jour maintenant et à mon nom.

Les sommes n'ont été prélevées que par virement.

Par Isadore

Vos parents ne devraient pas pouvoir faire de virements sans votre accord :

- soit ils ont utilisés vos codes bancaires (qui sont strictement personnels, comme la carte), c'est une fraude si vous ne les avez pas donnés de votre plein gré ;
- soit ils ont une procuration, il faut la faire révoquer.

Par Nostradamus42

Ils ont utilisé mes identifiants sans mon accord qui étaient écrits dans un de mes livres, et mon numéro de téléphone en commandant ma carte SIM.

Je vais donc porter plainte pour fraude entre autres. On m'a aussi parlé d'abus de faiblesse, étant donné que j'étais hospitalisé.

Par kang74

Bonjour

Personnellement je n'ai pas compris quels a été leur bénéfice et votre préjudice dans cette histoire de virement (pour payer vos factures donc?)

Par Isadore

Etiez-vous hospitalisé à la demande d'un tiers ? Vous parlez de fugues, c'est une manière de parler ou vous n'étiez pas autorisé à sortir de l'hôpital ?

Par Nostradamus42

Oui, à la demande d'un tiers, sans consentement, je n'avais pas le droit de sortir, et si je refusais les neuroleptiques on me les injectaient de force à 10 contre 1.

Donc je m'étais évadé.